



Christine MEIGNIEN,

Présidente de la Fédération

Tous concernés, tous mobilisés

La Conférence Nationale du Handicap (CNH) s'est tenue le 11 février dernier, à la date anniversaire des 15 ans de la loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » et était placée sous le slogan « Tous concernés, tous mobilisés ».

Cette Conférence s'est ouverte, dans les salons d'honneur du Palais de l'Élysée, par un discours émouvant de Claude Chirac, rendant un hommage à son père, Jacques Chirac, et rappelant son engagement envers les personnes handicapées et les lois qu'il a initiées.

Jérémy BOROY, président du Conseil Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH), en préambule, a rappelé que l'espoir des personnes en situation de handicap est de ne plus avoir besoin de passer par des lois spécifiques, mais bien que toutes les lois de la République prennent en compte, dès leur conception, toutes les situations de ses concitoyens, en incluant leur besoin d'accessibilité quel qu'il soit (besoin matériel, aide humaine, d'outils de communication et de compréhension, etc.)

Tous convoqués, tous attentifs, nous avons attendu deux heures pour entendre enfin le discours d'Emmanuel MACRON, Président de la République, sur les mesures à venir.

Il y a eu **des annonces irréalisables** : « **plus aucun enfant handicapé déscolarisé à la rentrée 2020** », indiquant dans le même temps le recrutement d'AESH dont il reconnaît le salaire dérisoire. Au-delà de ce vœu pieu, gardons-nous d'une politique

du chiffre et espérons plutôt une politique de la bonne réponse à la bonne personne. Il y a eu **des annonces énigmatiques** : des « **maisons de l'autisme** ». Aux personnalités du ministère interrogées après, celles-ci ne semblent pas encore définies, ni écrites.

Il y a eu **également l'absence d'annonce**. Notamment celle que Mme CLUZEL, secrétaire d'état en charge des personnes handicapées, avait promis aux associations du collectif Autisme en novembre dernier, d'un **avenant à la stratégie** afin de prendre en compte la situation des adultes. Il a bien été question des départs en Belgique et de **création de 1 000 places en 3 ans**, sur des fonds déjà engagés dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) voté fin 2019 qui ne concerne que **3 régions françaises** (Ile de France, Hauts de France, Grand Est). Mais nous attendons encore les réponses proposées aux milliers d'autres qui attendent partout en France.

Il n'y a eu, in fine, pas de grandes annonces qui ne soient déjà connues si ce n'est **la signature d'une convention d'engagement entre l'Etat, l'association des départements de France (ADF) et des grandes associations gestionnaires**.

Depuis des années, nous avons réclamé qu'une concertation existe entre les départements et l'Etat. En effet, ils partagent, du fait de la décentralisation, des compétences communes, principalement l'accompagnement et l'hébergement des adultes en situation de handicap. Nous souhaitons qu'il y ait plus d'harmonie et d'égalité de traitement suivant le lieu où l'on habite et que les politiques,

notamment de création de places, soient concertées ensemble afin d'éviter des blocages par l'une ou l'autre partie.

La convention d'engagement signée ici, ce 11 février, s'engage essentiellement sur une harmonisation de traitement des MDPH. C'est un premier pas qui ne sera pas simple à réaliser. Le Président de la République a affirmé à cette occasion que l'Etat prendra sa part et soutiendra les départements dans cet objectif.

Nous avons noté dans cette convention des éléments nouveaux et importants, tout spécialement **une vision nouvelle des relations entre les associations et les politiques publiques**. Ainsi dans l'engagement 5, cette convention reconnaît « Faire de l'expertise médico-sociale le moteur d'une société de compétences » et reconnaît que « Comme des experts professionnels des situations de handicap, les associations gestionnaires et leurs établissements et services médico-sociaux sont, avec les personnes elles-mêmes, les promoteurs et la condition d'une transition réussie vers la société inclusive ».

Des propos notables car il est essentiel de n'oublier aucun acteur, ni d'en dénigrer si nous voulons avancer.

Pour notre part, à SESAME AUTISME, nous resterons « **tous concernés, tous mobilisés** » le **2 avril prochain** pour rappeler localement et nationalement que nos enfants attendent encore et espèrent que la mobilisation de l'Etat et des pouvoirs publics sera pour eux, au moins à la hauteur de leurs discours.